

PROJET 1  
COURT TERME

## INFORMER ET SENSIBILISER AUX REGLES D'URBANISME

---

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste à informer et sensibiliser les citoyens à une démarche urbanistique de qualité lors de la construction ou de la transformation d'immeubles que ce soit pour l'habitation ou pour les activités économiques afin d'intégrer ces ouvrages dans leur environnement tout en préservant les paysages de la commune.

Il est donc nécessaire de les informer sur les règles d'urbanisme et leurs contextes ainsi que de les sensibiliser via des réflexions et des exemples pour une meilleure intégration

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Le bâti, entre passé et avenir »
- Auteur de projet

### 3. Justification du projet

---

Estaimpuis est caractérisé par sa vaste plaine agricole traversée par trois axes de transport et ses villages et est positionné en bordure de deux pôles urbains (Tournai et Mouscron) et aux portes de la métropole lilloise. Cette configuration constitue une richesse dont l'équilibre spatial doit être préservé.

L'application des plans de secteur permettrait de remplir toutes les zones réservées à l'habitat sans tenir compte des vues sur les paysages ouverts. Problématique d'autant plus sensible, qu'Estaimpuis subit une pression immobilière importante. Toutefois, l'application de certaines clauses du C.W.A.T.U.P.E. pourrait sauvegarder certaines de ces vues.

Il faudra également tenir compte des différentes possibilités d'application de mise en œuvre des Z.A.C.C. dans la réflexion à mener dans la conception des campagnes de sensibilisation.

### 4. Localisation

---

Sur toute l'entité.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mettre en place une collaboration entre les services d'urbanisme, la C.C.A.T.M. et la C.L.D.R.
- Créer des supports de sensibilisation
- Mener des campagnes de sensibilisation

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 1 : Maitriser les potentialités d'urbanisation de l'espace ouvert

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité ».

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La sensibilisation aux règles d'urbanisme est la base de certaines thématiques du PCDR et doit être lancée prioritairement pour la cohérence des actions.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Voir service urbanisme (partie 1).

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement du projet à court terme, mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 02 : Concevoir un R.C.U. ciblé sur les zones d'activités économiques.

Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.

Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 2  
MOYEN TERME

## CONCEVOIR UN RCU CIBLE SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

---

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste à concevoir un RCU pour les ZAE afin d'organiser les implantations des bâtiments dans un souci d'économie d'occupation des sols et d'une bonne intégration dans le paysage estaimpuisien tout en limitant les impacts négatifs sur le voisinage proche des ZAE.

### 2. Origine de la demande

---

- GT « Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Intercommunale IEG
- Auteur de programme
- Administration communale

### 3. Justification du projet

---

L'impact visuel des zonings situés sur l'entité d'Estaimpuis est tel qu'il devient indispensable de combiner l'utilisation rationnelle de l'espace avec les caractéristiques environnementales et paysagères de la commune.

Estaimpuis ne disposant pas de schéma de structure, le Règlement Communal d'Urbanisme permet de définir les règles spécifiques qui seront applicables à ces zones afin de protéger certaines qualités telles que la beauté des paysages et le cadre de vie de qualité.

### 4. Localisation

---

Les Z.A.E. : Parc d'Activités Economiques du Pont, de la Blanche Tête, de Quevaucamps et du Pont Bleu. Les ZAE de Quevaucamps et du Pont Bleu ont la particularité d'être situées à cheval sur les communes de Mouscron, Pecq, Espierre et Estaimpuis.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Créer un partenariat avec la Ville de Mouscron (ZAE de Quevaucamps et du Pont Bleu)
- Désigner un auteur de projet
- Concevoir un R.C.U.
- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 1 : Maitriser les potentialités d'urbanisation de l'espace ouvert

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La fiche 1 : « Informer et sensibiliser aux règles d'urbanisme » dont l'objectif est de sensibiliser les Estaimpuiens à la valeur de leur cadre de vie, est un projet dont la priorité a été définie à court terme.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la démarche de sensibilisation et doit donc se réfléchir à plus long terme.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

RCU existant sur la partie de la ZAE de Quevaucamps et Pont Bleu qui se trouve sur l'entité de Mouscron

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement du projet à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 1 : Informer et sensibiliser aux règles d'urbanisme

PROJET 3  
COURT TERME

**METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE**

---

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste à sensibiliser les estaimpusiens au potentiel de biodiversité de leur territoire afin de le conserver et de le renforcer.

La commune d'Estaimpuis dispose d'un PCDN qui a déjà initié des actions en faveur de la biodiversité.

Ce projet du PCDR doit donc, d'une part soutenir et valoriser les actions du PCDN et, d'autre part, mettre sur pied ses propres démarches.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Préserver notre environnement  
Estaimpuis : Poumon Vert

### 3. Justification du projet

---

Estaimpuis vaste plaine agricole :

- drainée de ruisseaux et de fossés organisant le maillage cultural
- plantée sur une précieuse nappe phréatique
- où la diversité se concentre localement et s'affaiblit globalement
- dont la végétation structurante d'alignements, de haies et de parcs s'appauvrit à défaut d'une gestion proactive de son renouvellement.

Il est nécessaire de préserver ce patrimoine naturel en tant que milieu de vie, éléments du paysage et de représentation de l'identité locale.

Pour ce faire, la commune a déjà mis en place des outils (PCDN, commune MAYA, Maison de l'environnement, Projet BIPS,...) qu'il faut soutenir et compléter.

### 4. Localisation

---

Sur toute l'entité

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Poursuivre le partenariat PCDN – PCDR
- Etablir les priorités d'actions
- Mettre en œuvre les actions

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 2 : Renforcer le « maillage écologique » et la biodiversité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Renouveler notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité ».

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Il faut profiter des débuts de la dynamique déjà mis en place par la commune pour agir.

Le patrimoine naturel est un élément essentiel de la ruralité que les estaimpuiens ont choisi de défendre comme expression de leur culture locale.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

- Etude du P.C.D.N.
- Existence des GT du PCDN :
  - GT « « Maillage écologique » reprenant trois projets globaux (les voies de la nature, la nature fait son nid et Théma Nature.
  - GT « Canal » reprenant le projet Canal O Naturel
  - GT « Chemins et sentiers » reprenant deux projets globaux (la Nature fait son chemin et Prends le chemin en marche)
  - GT «Jardins et vergers » reprenant deux projets globaux (Malices au pays des mains vertes et Des racines et du zèle)
- Le projet Blue Links - programme européen (2005-2009)- avec un budget d'environ 37 millions d'euros financé par des fonds européens et par les partenaires transfrontaliers (SPW, VNF, LMCU, Conseil général du Nord).

Il permet la réalisation de travaux pour la remise en navigation des canaux de la liaison Deûle – Escaut, qui comprend la Marque canalisée, le canal de Roubaix, en région Nord de la France, et le canal de l'Espierres dans le Hainaut et les Flandres occidentales en Belgique. Le canal réhabilité offrira de nouvelles possibilités de développement d'activités de tourisme et de loisir, étroitement liées au renouvellement urbain sur un territoire étendu.
- Existence d'une maison de l'environnement menant des actions du PCDN et autres comme le jardin communautaire, sensibilisation aux ruches et aux abeilles, conférences,...
- BIPS
- Campagne de propreté dans le cadre des « Printemps jeunes » et « Eté jeunes ».

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.

Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.

Fiche 19 : Sensibiliser à la propreté.

PROJET 4  
COURT TERME

**ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS UNE DEMARCHE DE  
DIVERSIFICATION AGRICOLE**

---

1. Description du projet

Le projet consiste à aider les agriculteurs à améliorer leurs savoir-faire, à préserver leur « outil de travail », à améliorer leurs revenus tout en répondant à des demandes locales.

Différentes pistes sont suggérées : les sensibiliser aux mesures agro-environnementales, les informer, les soutenir dans leur diversification.

2. Origine de la demande

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupes de travail : Préserver notre environnement.  
Estaimpuis : Poumon vert  
Estaimpuis : Economies multiples

3. Justification du projet

80% du territoire d'Estaimpuis est couvert de cultures, prairies ou vergers. Même si l'agriculture reste un élément économique majeur, le nombre d'exploitants tend à diminuer ; l'entité compte actuellement 51 exploitations.

L'activité agricole est dans une conjoncture peu favorable et se pose des questions pour l'avenir et prend conscience de la nécessité d'un changement vers une philosophie durable.

Différents phénomènes (pression foncière et potentielle pression alimentaire) doivent être également maîtrisés dans la perspective d'une gestion équilibrée des ressources foncières à vocation vivrière tout en limitant les impacts sur le milieu (ressources hydriques, maillage écologique,...)

4. Localisation

Sur toute l'entité.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

Créer un réseau interne et externe (personnes ressources de la Région wallonne) de relais pour accompagner les agriculteurs dans les différentes démarches par la Cellule environnement-agriculture de la commune.



## 6. Objectif général

---

*Protéger notre terroir – Objectif 1*

- Axe 2 : Renforcer le « maillage écologique » et la biodiversité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Ce projet est prioritaire car il conditionne la mise en œuvre d'autres projets agricoles.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

La cellule environnement-agriculture de la commune organise déjà

- des conférences d'information ou de sensibilisation (exemple « La production de bio-méthane : enjeux et perspectives pour l'agriculture ») et des journées de visites.
- la tenue d'une Commission agricole et d'une Commission de constat de dégâts aux cultures
- une aide dans les démarches administratives (recensement cultures maraîchères en septembre, recensement agricole de mai, procédure d'abattage, constat de dégâts aux cultures)

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir.

Fiche 18 : Construction d'une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.

Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural.

PROJET 5  
MOYEN TERME

**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE  
DE BAILLEUL »**

### 1. Description du projet

---

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Bailleul et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Bailleul :

- Sa place à l'écart de la circulation
- Son église classée
- Sa fonction de porte d'entrée de l'entité d'Estaimpuis depuis Tournai, village de passage
- Ses voiries étroites et sinueuses à circulation importante
- Ses lotissements : clos Bel Horizon et des « Heures Claires »

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Bailleul
- Interviews
- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Estaimpuis = Espaces de vie », « Printemps Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

La place Abbé Renard est aménagée de manière sommaire et purement fonctionnelle. Elle est découpée en zones distinctes selon ses différentes fonctions : circulation, église et parking.

La philosophie d'aménagement proposée est de structurer la place en une seule entité et réaliser des agencements conviviaux, à l'image d'une place villageoise.

De même, les entrées du village ne sont pas identifiées en tant que telles. Il s'agira de déterminer un canevas d'aménagements cohérents et permettant une identification propre à la commune d'Estaimpuis.

Une forte demande de la part des habitants de se réapproprier leur village s'est manifestée et pour eux cela passe par une requalification de leurs espaces de vie.

#### 4. Localisation

---

Les entrées et le cœur du village de Bailleul

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :

- Etablir le diagnostic complet du village de Bailleul.
- Déterminer les objectifs d'aménagement sur base de la vision commune propre à Estaimpuis réalisée lors du projet de Néchin et du diagnostic de Bailleul.
- Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux

- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

#### 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité ».

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

#### 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2, lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 6 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger.

Fiche 7 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis.

Fiche 8 : Aménager les portes du village de Leers-Nord.

Fiche 9 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies.

Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin.

Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg.

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul.

## 1. Description du projet

---

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Saint-Léger et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Saint Léger :

- Son église classée
- Son espace citoyen
- Sa ferme des Templiers
- Ses espaces agricoles importants aux entrées, village étendu
- Son accès privilégié au canal et au RAVeL

## 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Saint-Léger
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = poumon vert et Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps' jeunes
- Commission locale de développement rural

## 3. Justification du projet

---

La place des Templiers, espace rectangulaire asphalté, compte des éléments patrimoniaux importants, et fait la jonction entre la rue pastorale et la rue de Lille. Elle accueille aussi chaque année le salon Saveurs et Nature et comprend du stationnement sans qu'aucune de ses fonctions ne soit lisible.

D'autre part, le village est traversé par la rue de Lille, voirie rectiligne, qui incite les automobilistes à la vitesse.

Le réaménagement visera donc à marquer les entrées de village et à restructurer le cœur de Saint-Léger pour équilibrer ses fonctions, valoriser son patrimoine et retrouver la convivialité.

## 1. Description du projet

---

Les entrées de villages sont des espaces de représentation, qui donnent aux visiteurs la « première impression » qu'ils ont du lieu.

La place a été aménagée récemment. Le projet vise donc l'aménagement des entrées du village dans une approche globale en adoptant un point de vue dépassant le strict périmètre de l'espace à aménager et en tenant compte de tous les usagers, de l'ensemble du village et des besoins de la dynamique locale afin d'intégrer au mieux les aménagements et de faire de ceux-ci de véritables portes marquant les entrées du village.

Il faudra tenir compte de la vision commune d'aménagements propre à l'entité d'Estaimpuis établie lors de l'étude préalable aux aménagements du village de Néchin.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Estaimpuis :

- Ses deux pôles ; sa place aménagée et son quartier de la gare
- Son école, sa bibliothèque, sa crèche, son accueil extrascolaire
- Sa piscine, son centre sportif
- Ses commerces et son secteur HORECA
- Ses zonings
- Sa RN 511

## 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information d'Estaimpuis
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie, Estaimpuis = économies multiples
- C.L.D.R.

## 3. Justification du projet

---

Par son nouvel aménagement fonctionnel et riche en services, le cœur de village d'Estaimpuis est attractif et donc sollicité. L'accès au village se fait essentiellement par trois voies rapides : la chaussée de Dottignies, le R.N. 511 et la rue du Pont Tunnel – Hermonpont, les deux dernières coupant Estaimpuis de part en part.

Par ailleurs, les ZAE entraînent un charroi lourd relativement important.

L'aménagement visera à marquer les entrées du village depuis ces voiries par un canevas commun afin de faciliter la lecture du territoire et par conséquent de modifier le comportement des automobilistes (vitesse modérée). Le projet permettra aussi d'améliorer l'aspect paysager et d'embellir la commune à travers l'aménagement des espaces résiduels (abords de carrefour, ronds-points,...).

PROJET 8  
LONG TERME

**AMENAGER LES PORTES DU VILLAGE DE LEERS-NORD**

### 1. Description du projet

Les entrées de villages sont des espaces de représentation, qui donnent aux visiteurs la « première impression » qu'ils ont du lieu.

La place a été aménagée récemment. Le projet vise donc l'aménagement des entrées du village dans une approche globale en adoptant un point de vue dépassant le strict périmètre de l'espace à aménager et en tenant compte de tous les usagers, de l'ensemble du village et des besoins de la dynamique locale afin d'intégrer au mieux les aménagements et de faire de ceux-ci de véritables portes marquant les entrées du village.

Il faudra tenir compte de la vision commune d'aménagements propre à l'entité d'Estaimpuis établie lors de l'étude préalable aux aménagements du village de Néchin.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Leers Nord :

- Son administration communale et ses services
- Sa poste
- Ses commerces et son secteur HORECA
- Ses écoles
- Son Agora space
- Sa place aménagée.

### 2. Origine de la demande

- Séance d'information de Leers-Nord
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps' Jeunes
- Commission locale de développement rural

### 3. Justification du projet

Le cœur de Leers- Nord offre de nombreux services (administration communale, Poste, Police,...). Pour y accéder, les usagers utilisent particulièrement les rues de la Frontière, de Néchin et du Centre qui débouchent directement dans le centre du village.

Le projet veillera à identifier les entrées en tant que telles par l'utilisation d'un canevas commun pour tous les aménagements afin de faciliter la lecture du territoire et de réduire la vitesse des automobilistes. Le projet visera aussi à embellir la commune via l'aménagement des espaces résiduels (abords de carrefour, ronds-points,...).

PROJET 9  
LONG TERME

**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE  
D'EVREGNIES »**

### 1. Description du projet

---

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village d'Evregnies et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Evregnies :

- Son église classée
- Sa Maison du Patrimoine et de la Mémoire
- Son école
- Son cimetière ouvert entre la Place et la Maison du Patrimoine
- Son espace vert derrière le cimetière
- Sa R.N. 511

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information d'Evregnies
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps'Jeunes
- Commission locale de développement rural

### 3. Justification du projet

---

Evregnies est un petit village convivial composé de sites proches mais distincts les uns des autres : Place, Maison du Patrimoine et de la Mémoire, espace vert, école,...

Le projet visera à rendre l'unité au village en intégrant ces éléments dans un aménagement cohérent.

D'autre part, des aménagements porteront sur les trois voies d'accès à Evregnies, à savoir les rues du Chien, de la Couronne et de la Godacherie pour marquer ces entrées.



PROJET 10  
COURT TERME

**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE  
DE NECHIN »**

### 1. Description du projet

---

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet consiste d'une part à avoir une vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements et d'autre part d'avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Néchin et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phases de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Néchin :

- Sa R.N. 510 traversant le village et la place.
- Son agglomération étirée et frontalière avec le quartier de la Festingue.
- Son cimetière et sa drève.
- Son école.
- Son complexe sportif.
- Sa Maison de l'Environnement.
- Ses commerces, son marché hebdomadaire.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Espace de vie

### 3. Justification du projet

---

Le cœur de Néchin est entouré de nombreux bâtiments abritant beaucoup d'activités : école, complexe sportif, cité des Heures Claires, centre équestre, maison de l'environnement et marché du mercredi.

Toutes ces activités sont partiellement séparées par la RN 510 dont la chaussée est très large.

Cette disposition vouée à la circulation automobile est une césure au centre du village.

Cette large coulée d'asphalte traverse tout le village étendu sur trois km depuis la frontière française jusqu'à la limite d'Estaimbourg.

Il est donc nécessaire d'aménager le cœur du village de Néchin et ses portes de village pour créer des zones de convivialité et ralentir la vitesse de la circulation automobile et rendre le village aux activités économiques, sociales, festives et conviviales aux habitants de Néchin.

#### 4. Localisation

---

Les entrées du village de Néchin et particulièrement sur la R.N. 510 et le cœur du village de Néchin.

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :
  - Etablir une vision commune d'aménagement pour l'entité d'Estaimpuis.
  - Etablir le diagnostic complet du village de Néchin.
  - Déterminer les objectifs d'aménagement.
  - Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux

- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

#### 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises.

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité ».

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La revitalisation du cœur de village de Néchin apparaît comme un enjeu important pour ce village dynamique des points de vue associatif et économique. Il faut soutenir ces commerces encore présents et les associations qui essaient de faire vivre ce village. Ce constat et cette demande ont été soulignés lors de plusieurs rencontres avec les habitants.

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Néant.

#### 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

- Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Bailleul.
- Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Saint Léger.
- Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis
- Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers Nord.
- Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Evregnies.
- Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Estaimbourg.
- Fiche 18 : Construction d'une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.
- Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

PROJET 11  
MOYEN TERME

**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE  
D'ESTAIMBOURG »**

---

### 1. Description du projet

---

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village d'Estaimbourg et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Estaimbourg :

- Sa RN 510 traversant le village et la place.
- Ses commerces et son secteur HORECA.
- Son château et son parc accessibles au public.
- Son école.
- Son équipement pour le sport.
- Son lotissement les « Heures Claires »
- Son quartier « Le Trieu »
- Son site footballistique aménagé sur le site du SAR Pouillet.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Estaimbourg
- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Estaimpuis = Espace de vie » et « Printemps Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

La Place de Bourgogne, dominée par le Château et le Parc de Bourgogne, attraits touristiques et historiques de la commune, constituent le point fort du village.

Le patrimoine est renforcé par la proximité de l'église abritant le monument des Ducs de Bourgogne et du paysage de qualité qui cadre l'espace.

La Place est aussi un lieu à fonction sociale puisqu'elle dessert de nombreuses activités : horeca et petits commerces, restaurant gastronomique, hall sportif, Maison de Jeunes et gîtes.

La problématique vient du fait que la place est traversée par la RN 510, large voirie qui tend à rendre la vitesse des automobilistes excessive et créer une rupture entre les différentes fonctions du cœur du village.

De plus, les entrées du village ne sont pas identifiées en tant que telles.

Il s'agira de déterminer un canevas d'aménagements cohérents marquant les fonctions propres du village et permettant une meilleure convivialité par une sécurité accrue.

#### 4. Localisation

---

Les entrées et le cœur du village d'Estaimbourg

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :
  - Etablir le diagnostic complet du village d'Estaimbourg.
  - Déterminer les objectifs d'aménagement sur base de la vision commune propre à Estaimpuis réalisée lors du projet de Néchin et du diagnostic d'Estaimbourg.
  - Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux

- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

#### 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Aménagement d'un plateau réalisé sur la N510 à hauteur du SAR Pouillet récemment rénové en site footballistique.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2, lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 5 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul.

Fiche 6 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger.

Fiche 7 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis.

Fiche 8 : Aménager les portes du village de Leers-Nord.

Fiche 9 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies.

Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin.

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 22 : Créer une maison de village à Estaimbourg.

PROJET 12  
COURT TERME

**REALISER UN RESEAU DE LIAISONS UTILES**

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à favoriser la mobilité douce à vocation fonctionnelle (accès aux commerces, aux services, aux espaces collectifs) et récréative via l'amélioration du maillage, de la qualité et de la sécurité des liaisons telles que le Ravel, les chemins intérieurs des villages, les chemins cyclables et les sentiers et à en faire la promotion.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : « se déplacer »
- Consultation des jeunes

### 3. Justification du projet

---

Les citoyens ne se sentent pas en sécurité sur les voiries les plus roulantes de l'entité et ignorent souvent l'existence de sentiers ou autres liaisons douces.

Pourtant, les villages sont encore sillonnés de nombreuses liaisons utiles ou touristiques, de sentiers. Mais, ces tracés linéaires ne forment pas de réseaux permettant de relier les villages entre eux ou de rejoindre des points de services, des commerces, des lieux publics (écoles, centres sportifs, administrations,...).

Afin de favoriser les déplacements lents, il y a lieu de réaliser un réseau de chemins et de pistes cyclables qui relie les sept villages de l'entité.

### 4. Localisation

---

Sur toute l'entité.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Constitution d'un groupe de travail encadré par la FRW
- Etablir la liste des liaisons existantes sur base des inventaires déjà réalisés.
- Etablir les besoins en itinéraires.
- Etablir les liaisons complémentaires à créer pour la viabilité des itinéraires.
- Mettre en œuvre les itinéraires et les signaler
- Assurer la promotion de l'existence de ces itinéraires.
- Assurer leur entretien.

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre rurbanité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Ce projet doit utiliser les ressources existantes rapidement pour ne pas perdre le bénéfice du travail déjà réalisé. De plus, la demande est urgente et importante.

Il faut profiter de l'opportunité de s'insérer dans le projet mené dans le cadre du schéma directeur vélo WAPI afin coordonner les cheminements internes à Estaimpuis avec les liaisons inter communales.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Voir l'inventaire déjà réalisé par la C.C.A.T.M. et le groupe de travail : sentiers du P.C.D.N.  
Schéma vélo WAPI

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 17 : Se déplacer autrement.



PROJET 13  
COURT TERME

**SE DEPLACER AUTREMENT**

### 1. Description du projet

---

Ce projet est un complément à la fiche N° 12 « Réaliser un réseau de liaisons utiles ».  
Il vise à développer et améliorer l'accès aux transports en commun, à favoriser les déplacements « doux » (à pied, à vélo,...) et à mettre en place un système de voiturage et de covoiturage. Ces différentes actions concernent plus particulièrement les déplacements scolaires (pédibus et vélobus) et professionnels.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : se déplacer
- Consultation des juniors
- Consultation des adolescents

### 3. Justification du projet

---

Estaimpuis est une commune rurale disposant de nombreux sentiers agréables à fréquenter, d'un RAVeL et de chemins agricoles qui pourrait inciter un plus grand nombre de déplacements en tant que piétons et cyclistes.

Si certains axes sont bien équipés en pistes cyclables tels que la RN 511 (en site propre), la RN 510 (en partie) et le quartier de la Gare à Estaimpuis, ce réseau devra être complété selon les besoins identifiés dans la fiche 1.

Il faudra également sensibiliser les habitants à penser une mobilité différente.

En ce qui concerne les transports en commun, certains villages sont bien desservis par les TEC, d'autres moins mais les temps de parcours sont souvent longs.

Une amélioration du réseau pourrait être le support de se déplacer autrement via l'intermodalité (TEC-Vélo) en variant l'offre avec arrêts aux points névralgiques, en veillant au confort et à la sécurité des usagers via des abris-bus et des garages à vélos sécurisés.

D'autres services devront être mis en place pour compléter l'offre de déplacements par le voiturage et le covoiturage.

### 4. Localisation

---

Sur toute l'entité.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mettre en place un GT Mobilité encadré par la FRW.
- Tenir compte du travail réalisé avec les adolescents et le conseil des juniors.
- Récolter les expériences déjà menées dans d'autres communes.
- Mettre en place les actions.
- Assurer le suivi des nouveaux systèmes mis en place.

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre rurbanité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le coût de l'énergie ne fait qu'augmenter et ce fait va s'amplifier et va avoir un impact sur le budget des habitants. Il est urgent de modifier certaines habitudes de déplacement.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Cadastre des chemins et sentiers réalisé par le P.C.D.N. et le C.C.A.T.M.

Projet communal de taxi social « le Passe-partout » géré par l'ASBL Impact.

Point d'intérêts des déplacements des adolescents identifiés (Ecoles, Centres de sports, de loisirs et culturel et lieux de rencontres, de promenades) et classés selon les modes de transports utilisés et selon que les chemins sont ou non sécurisés.

Réflexion menée avec le Conseil des Juniors sur la mise de Pédibus et de vélobus.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 12 : Réaliser un réseau de liaisons utiles.

Fiche 14 : Mettre en circulation des vaporetti.

Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

PROJET 14  
MOYEN TERME

## ACQUERIR ET METTRE EN CIRCULATION DES VAPORETTI

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste à instaurer des liaisons entre Estaimpuis et la ville de Mouscron à la métropole Lilloise d'une part et la ville de Tournai d'autre part, par « Vaporetti » (petits bateaux de transport de passagers) en empruntant le Canal de l'Espierres, l'Escaut, le Canal de Courtrai et le Canal de la Deûle.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information au personnel communal
- Groupes de Travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Poumon vert »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Comme tous les canaux creusés au cours de la première moitié du XIXème siècle, le canal de l'Espierres a été créé pour assurer le transport du charbon vers le bassin textile du Nord de la France (Lille-Roubaix-Tourcoing).

Construit au gabarit des péniches de 350 tonnes, il connut d'importants problèmes d'alimentation en eau et de pollution qui menèrent à sa fermeture à la navigation en 1985.

Depuis 2011, le Canal retrouve une nouvelle jeunesse en tant qu'axe récréatif et écologique au sein d'un territoire transfrontalier.

Le programme européen de travaux Blue Links a permis le retour des bateaux de plaisance sur la liaison Deûle-Escaut.

Il inscrit ainsi le Canal de l'Espierres au cœur du réseau fluvial qui relie la Tamise à la Meuse, et Amsterdam au Canal du Midi.

Ce couloir naturel sera donc le point de départ d'une part d'un moyen de transport « vert », perspective de déplacements doux dans l'Euro-région, et d'autre part d'une dynamique touristique originale, complémentaire aux activités déjà proposées sur et autour du Canal.

### 4. Localisation

---

Le Canal de l'Espierres et ses abords.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Réaliser une étude de faisabilité par un auteur de projet
- Acquisition de vaporetti
- Détermination des modalités pratiques de mise en œuvre
- Mise en circulation des vaporetti

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La mise en circulation utilitaire de bateaux sur le Canal de l’Espierres dépendra des résultats du développement de la navigation touristique repris dans le projet 31 : « Dynamisation du Canal de l’Espierres en pôle d’attraction durable ».

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Le curage du Canal et sa réouverture à la navigation de plaisance

Le projet Blue Links - programme européen (2005-2009)- avec un budget d’environ 37 millions d’euros financé par des fonds européens et par les partenaires transfrontaliers (SPW, VNF, LMCU, Conseil général du Nord).

Il permet la réalisation de travaux pour la remise en navigation des canaux de la liaison Deûle – Escaut, qui comprend la Marque canalisée, le canal de Roubaix, en région Nord de la France, et le canal de l’Espierres dans le Hainaut et les Flandres occidentales en Belgique. Le canal réhabilité offrira de nouvelles possibilités de développement d’activités de tourisme et de loisir, étroitement liées au renouvellement urbain sur un territoire étendu.

La mise en service du bateau « Le Satcheux »

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2, lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 12 : Réaliser un réseau de liaisons utiles

Fiche 13 : Se déplacer autrement

Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité

Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable

Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

PROJET 15  
COURT TERME

**SENSIBILISER A L'IMPACT ENERGETIQUE**

---

**1. Description du projet**

---

Le projet consiste à sensibiliser les habitants à l'impact énergétique de leur mode de vie sur leur environnement et sur leur budget et de les accompagner dans leurs démarches d'économie d'énergie.

**2. Origine de la demande**

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis = Poumon Vert

**3. Justification du projet**

---

Si la prise de conscience en matière énergétique semble progresser lentement, les comportements mettent du temps à évoluer et l'empreinte écologique reste toujours forte. L'augmentation du coût de l'énergie est donc l'occasion de sensibiliser les habitants sur les comportements et les moyens qui permettent de réaliser des économies.

**4. Localisation**

---

Sur toute l'entité.

**5. Tâches à réaliser ; par qui ?**

---

- Prévoir un relais communal au guichet de l'énergie existant en Wallonie mais réservé aux villes.
- Créer des outils de sensibilisation.
- Mener des actions de sensibilisation.
- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

**6. Objectif général**

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 5 : Intégrer les patrimoines dans les dynamiques de développement

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le coût de l'énergie ne fait qu'augmenter et ce fait va s'amplifier avec impact sur le budget et le bien-être des habitants.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Guichet de l'énergie existant qui pourra fournir une aide en outils de sensibilisation et une aide en formation du relais communal.

Semaine de l'environnement organisé par l'Administration communale afin de sensibiliser son personnel.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche 13 : Se déplacer autrement.



PROJET 16  
COURT TERME

## METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES DE L'ENTITE

---

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste à mener différentes actions de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels de l'entité tels que :

- Les églises, les sites classés (canal de l'Espierres, château de la Royère), les bâtiments ou les sites naturels répertoriés ou à identifier.
- Les différents petits patrimoines comme par exemple les chapelles, les calvaires répertoriés ou à identifier.
- La mémoire collective.

Il est également important de sensibiliser les habitants de l'existence de ces patrimoines et de leur potentiel.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Espaces de vie.
  - Le bâti, entre passé et avenir.
  - Poumon vert
  - Préserver notre environnement.

### 3. Justification du projet

---

Les patrimoines d'Estaimpuis sont riches et très variés.

Ils résultent de l'activité des hommes qui a modelé le paysage à travers le temps et que nous recevons en héritage.

Il en est de même pour l'héritage culturel qui nous est transmis par des ouvrages ou par la mémoire des anciens.

Ces patrimoines doivent être identifiés, interprétés, protégés et renouvelés au titre de support du développement rural.

### 4. Localisation

---

L'ensemble de l'entité.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mise en place d'un GT « Patrimoines » encadré par la FRW.
- Mise à jour des inventaires.
- Mise à jour des brochures existantes.
- Récoltes des témoignages et réalisations de supports pour conserver ce patrimoine.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des habitants à l'existence de ces patrimoines et à leur valeur.

## 6. Objectif général

---

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 5 : Intégrer les patrimoines dans les dynamiques de développement

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Il est urgent de récolter les témoignages des personnes qui ont une connaissance de l'histoire des villages de la commune pour conserver ce patrimoine oral.

Certains éléments patrimoniaux sont assez « abîmés » et il est urgent des les sauvegarder

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Une brochure par village intitulée « Sur les traces du petit patrimoine de... » a été éditée reprenant certains éléments patrimoniaux « bâtis ».

Certains éléments patrimoniaux ont été rénovés et mis en valeur.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme avec mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

- Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages.
- Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.
- Fiche 30 : Dynamiser le château de Bourgogne en pôle d'attraction.
- Fiche 31 : Dynamiser le Canal de L'Espierres en pôle d'attraction durable

PROJET 17  
COURT TERME

**VALORISER LES PRODUITS DU TERROIR**

---

**1. Description du projet**

---

Estaimpuis compte un certain nombre de producteurs et artisans locaux qui se diversifient : produits maraichers et fermiers, escargots, pralines ou encore bière locale.

Ce projet a pour but de mieux faire connaître ces productions et en développer de nouvelles à travers, par exemple, l'organisation d'achats groupés, la sensibilisation aux produits du terroir dans les écoles, l'utilisation de ces ressources lors des manifestations communales ou encore la distribution de paniers « gourmands » locaux lors de l'accueil des nouveaux habitants.

**2. Origine de la demande**

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis : Economies multiples.

**3. Justification du projet**

---

L'entité d'Estaimpuis est occupée par une grande surface agricole, près de 80 % de son territoire, gérée actuellement par quelques 50 fermes de taille très différentes.

Toutes ces fermes pratiquent la culture et / ou l'élevage.

Parmi celles-ci, quelques unes se sont diversifiées dans la transformation partielle des produits de leurs fermes, le maraîchage, la production de plantes à repiquer, etc.

De plus, ces producteurs vendent, en direct, leurs produits soit sur place, soit dans des marchés locaux : Néchin, Tournai, soit via des paniers gourmands ou groupés.

A ces activités fermières locales, s'ajoutent les productions spécifiques des boulangers, bouchers et autres artisans et commerçants répartis sur l'entité.

Ces activités étant individuelles et dispersées, il faut les coordonner et les valoriser afin de permettre aux agriculteurs d'augmenter la diversification de leurs produits, aux autres artisans de se joindre à eux pour atteindre un seuil de viabilité pour tous et créer une véritable plus value économique durable.

**4. Localisation**

---

Sur toute l'entité.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Réalisation du répertoire des artisans et des producteurs locaux.
- Créer un groupe de réflexion des acteurs locaux (producteurs, agriculteurs, commerçants, restaurants, propriétaires de gîtes, services communaux, Impact, Ecoles,...) encadré par la FRW.
- Etablir un diagnostic et identifier les différentes actions à mener.
- Mise en œuvre des actions identifiées.

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 1 : Valoriser le savoir être avec l'environnement

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La coordination et la valorisation des produits du terroir est une condition préalable à la mise en place du marché de produits du terroir prévu dans la fiche 18.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Des valorisations des produits du terroir existent via :

- le marché de Néchin,
- le salon « Saveurs et Nature » organisé une fois par an à Saint Léger,
- l'organisation d'ateliers de cuisine à la Maison de l'environnement de Néchin.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.

Fiche 18 : Construire une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.

Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural.

PROJET 18  
MOYEN TERME

## CONSTRUCTION D'UNE HALLE POUVANT ACCUEILLIR UN MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR

### 1. Description du projet

---

Ce projet permettra d'organiser un marché périodique dans un bâtiment couvert afin que toutes les productions, de bouche ou artisanales, soient à disposition des Estaimpuiens et des habitants des communes voisines.

### 2. Origine de la demande

---

- Séances d'information Leers-Nord, Néchin et Saint-Léger
- Interviews
- Groupes de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

L'entité d'Estaimpuis compte un certain nombre de productions locales spécifiques (produits fermiers, artisanats, produits du potager communautaire,...) qu'il convient de valoriser.

Le projet consiste à mieux faire connaître ces produits locaux en construisant une halle et en y favorisant la vente via un marché de produits du terroir.

Le rythme de vie actuel ne permet pas de se déplacer facilement chez l'ensemble des producteurs locaux du territoire, ce marché assurerait la proximité de ces productions et la convivialité entre consommateurs et producteurs.

### 4. Localisation

---

La localisation n'est pas encore définie. La halle pourrait être construite le long de la Drève du Cimetière de Néchin (Rue du Patronage).

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Détermination de l'endroit susceptible d'accueillir la halle
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des plans d'aménagement.
- Réalisation des travaux.
- Création d'une structure juridique pour gérer, maintenir et développer ce marché des produits du terroir (+ coordination et diffusion de l'information auprès de la commune d'Estaimpuis et des communes voisines)
- Collaboration avec la Maison de l'Environnement de Néchin.

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 1 : Valoriser le savoir-être avec l'environnement

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Il faut avoir avancé dans la réalisation de la fiche 17 avant d'avoir la possibilité de créer ce marché du terroir.

De plus, la fiche 10 « Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin » a prévu un diagnostic afin de déterminer les options d'aménagement qui pourra nous éclairer sur le positionnement le plus adéquat de la halle.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Le marché hebdomadaire de Néchin

Le salon Saveurs et Nature de Saint-Léger, évènement qui promeut les richesses de la ruralité et les actions en faveur de l'environnement (marché annuel).

La Maison de l'Environnement à Néchin, qui propose des activités comme des cours de cuisine avec produits du terroir,...

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2, lancement à moyen terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole

Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir

Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural



Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes

PROJET 19  
COURT TERME

**SENSIBILISER A LA PROPRETE**

## 1. Description du projet

---

Le projet consiste à améliorer la propreté des lieux publics via des campagnes de sensibilisation destinées à tous en responsabilisant notamment des comités de quartiers qui veilleront au respect des lieux.

## 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupes de travail : Préserver notre environnement.  
Estaimpuis = Poumon Vert.

## 3. Justification du projet

---

La commune dispose d'éléments emblématiques variés qui caractérisent le territoire : patrimoines bâtis et patrimoines naturels.

Le présent PCDR propose la mise en valeur de ces patrimoines et l'aménagement d'espaces publics. Il est nécessaire de sensibiliser la population à la préservation de ces patrimoines et de ces espaces collectifs et conviviaux.

Afin que les habitants soient responsabilisés à la propreté de ces espaces et de ces patrimoines, il faut qu'ils se les approprient et qu'ils deviennent des ambassadeurs auprès des visiteurs.

## 4. Localisation

---

Sur toute l'entité.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Créer un groupe technique : services communaux, associations locales, Impact, Ecoles.
- Créer les comités de quartier pour établir les relais.
- Organiser des actions de sensibilisation ciblées selon les populations, vis-à-vis des touristes,...
- Prévoir des mesures matérielles adéquates lors des aménagements des entrées et cœurs de village, lors de la valorisation des patrimoines, des aménagements touristiques.

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 1 : Valoriser le savoir être avec l'environnement.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité ».

Accueillir les altérités.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le projet vise avant tout l'évolution du comportement des habitants et des touristes de passage. Il travaillera à l'amélioration du sens collectif et doit donc se mettre en place pour maintenir la propreté des espaces déjà aménagés et à venir.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

La commune est déjà investie dans un PCDN.

La commune dispose d'un agent constatateur d'infractions environnementales.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme et mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Bailleul.

Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Saint Léger.

Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis

Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers Nord.

Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Evregnies.

Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Néchin.

Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Estaimbourg.

Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.

Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité.

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

PROJET 20  
MOYEN TERME

## REDECOUVRIR L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE EN MILIEU RURAL

---

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à développer, avec les agriculteurs, un panel d'outils de sensibilisation ( au respect des champs et des cultures) et de communication (sur le métier d'agriculteur, ses enjeux et ses réalités) afin de permettre aux habitants de découvrir ou redécouvrir les enjeux, contraintes et pratiques du monde agricole.

Des rencontres seront organisées afin que ces deux « mondes » vivant sur le même territoire réapprennent à se connaître.

Certains publics, comme les écoles et les nouveaux habitants seront particulièrement concernés.

### 2. Origine de la demande

---

- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Poumon vert », « Estaimpuis = Economie multiples », « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

80% du territoire d'Estaimpuis est couvert de cultures, prairies ou vergers. Même si l'agriculture reste un élément économique majeur, le nombre d'exploitants tend à diminuer ; l'entité compte actuellement 51 exploitations.

Les conflits entre la population et les agriculteurs proviennent souvent d'une méconnaissance de leur métier et de ses contraintes. L'amélioration des échanges entre agriculteurs et (néo)ruraux permettra de démystifier cette profession à part entière et d'initier le dialogue.

L'importance des activités agricoles dans le territoire implique de favoriser des synergies entre tous les acteurs et de valoriser les ressources humaines.

### 4. Localisation

---

Sans objet

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mise en place d'un GT Agriculteurs encadré par la FRW.
- Recensement des besoins de chacun et des idées d'actions de valorisation de l'agriculture
- Identification des actions à entreprendre

- Mise en place des actions

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Existence sur le territoire d'une ferme pédagogique

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2, lancement à moyen terme

## 11. Projets connexes

---

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole

Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir

Fiche 18 : Créer un marché des produits du terroir

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

Fiche 33 : Reconvertir les fermes désaffectées

PROJET 21  
MOYEN TERME

## REDECOUVRIR L'IMPORTANCE DES CONTACTS HUMAINS EN MILIEU RURAL

### 1. Description du projet

---

Le projet a pour but de favoriser le respect d'autrui en améliorant la qualité des échanges entre les personnes et les groupes sociaux via différentes manifestations.

Différentes actions peuvent être initiées au sein de l'entité comme par exemples :

- Organiser des fêtes de village, fêtes de quartier, fêtes de voisins afin de rétablir un dialogue entre les estaimpuiens
- Expérimenter une « journée sans voitures », l'occasion pour les piétons, cyclistes, transports en commun ou tout autre forme de déplacement lent, de s'approprier l'espace rural sous le signe de la convivialité.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information Saint-Léger
- Séance d'information au Conseil Consultatif des Aînés
- Interviews
- Groupes de travail : « Se déplacer », « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Espaces de vie », « Estaimpuis = Commune vivante », « Bunk'aire », « Printemps Jeunes » et « Été Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Il y a quelques années, le dynamisme des villages et leurs infrastructures permettaient de valoriser les contacts humains : chaque village avait son école, les voisins se retrouvaient à l'église, chez les commerçants,...

Le mode de vie actuel, individualiste, conduit généralement à l'effritement de ces liens sociaux entre voisins, entre concitoyens, ce qui, de plus, peut être une cause de conflits.

Le projet qui vise à découvrir et (re)donner de la valeur aux contacts humains en milieu rural permettra d'insuffler de nouveau de la vie dans chacun des villages et de créer une cohésion au niveau de l'entité.

### 4. Localisation

---

Sans objet

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Identification d'un relais par village par la Cellule communication.
- Identification des actions à mener par la Cellule communication.
- Mise en œuvre des actions.

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Contenir notre « rurbanité »

Accueillir les altérités

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Cette organisation sera confiée à la cellule communication (fiche 48) qu'il faut donc d'abord mettre en place.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

L'entité regorge d'activités ou d'animations pour créer une synergie entre les différents profils de population, que ce soit une initiative communale ou associative.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme

## 11. Projets connexes

---

Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural

Fiche 22 : Créer une maison de village à Estaimbourg

Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis

Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul

Fiche 25 : Créer un café littéraire

Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages

Fiche 28 : Créer un système d'échange local

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels

Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles

Fiche 43 : Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne.

Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer.

PROJET 22  
MOYEN TERME

## AMENAGER UNE MAISON RURALE A ESTAIMBOURG

---

### 1. Description du projet

---

Ce projet consiste à aménager une maison rurale, qui accueillera et centralisera les manifestations culturelles et associatives, dans l'ancien bâtiment de l'école situé...

Il s'agira d'offrir une infrastructure polyvalente capable d'accueillir et centraliser autant les différents milieux associatifs que les différentes manifestations culturelles.

Cet ancien bâtiment scolaire constitue un lieu important de la vie collective d'Estaimbourg. Sa rénovation et son aménagement en Maison Rurale doivent permettre de soutenir l'identité et la dynamique locale.

Ce projet prend compte également de l'aménagement des abords.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Estaimbourg
- Interviews
- Groupes de travail : « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Commune vivante »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Une maison rurale a pour particularité de réunir les compétences de la Région wallonne et de la Communauté française ; cette coopération ayant pour but de rendre un maximum de services aux citoyens et au milieu associatif.

La commune d'Estaimpuis bénéficie d'une vie associative et culturelle riche et dynamique. Elle comptabilise bon nombre d'associations sportives, culturelles, d'entraide, ou sociales actives mais manquant pourtant de locaux adaptés à leurs activités (troupe théâtrale, groupes musicaux, majorettes, Croix-Rouge, ...).

La création de la maison rurale se fera en concertation avec ces différents comités et associations susceptibles de l'utiliser afin de cibler au mieux les services pratiques dont ils ont besoin, notamment une salle de spectacle jouissant d'une dimension acoustique de qualité, support de représentations artistiques.

Cet espace dédié à la population pourrait également remplir une fonction socio-économique : services ONE ou encore école des devoirs.



#### 4. Localisation

---

Ancienne école d'Estaimbourg

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Reconnaissance par la Communauté française et la Région wallonne.
- Désignation d'un auteur de projet.
- Identification des travaux à réaliser
- Réalisation des travaux
- Gestion du bâtiment

#### 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Accueillir les altérités

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le bâtiment communal de l'école visé pour le projet constitue une future opportunité de mettre à la disposition de la population d'Estaimbourg des infrastructures adaptées aux besoins en milieu rural : salles de réunions pour le milieu associatif, espace dédié aux manifestations culturelles,...

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

#### 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

#### 11. Projets connexes

---

Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

- Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis
- Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul
- Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
- Fiche 41 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes
- Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

PROJET 23  
LONG TERME

## CRÉER UNE MAISON DE VILLAGE A ESTAIMPUIS

---

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à l'aménagement d'une maison de village qui permettra d'accueillir le milieu associatif et les festivités dans des conditions optimales.

### 2. Origine de la demande

---

- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Vivre ensemble, Estaimpuis = commune vivante
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

La commune d'Estaimpuis bénéficie d'une vie associative riche et dynamique. Elle comptabilise bon nombre d'associations sportives, culturelles, d'entraide,...

Actuellement, le village d'Estaimpuis ne compte aucune salle qui puisse accueillir le milieu associatif local.

La construction ou l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment existant en une infrastructure polyvalente pourra répondre à leurs besoins.

PROJET 24  
COURT TERME

**CREER UN MAISON DE VILLAGE DE BAILLEUL**

---

**1. Description du projet**

---

Le projet consiste à aménager une infrastructure qui renforcera l'attractivité du noyau villageois et dynamisera la vie associative locale.

**2. Origine de la demande**

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Vivre ensemble.

**3. Justification du projet**

---

Avec la fermeture de l'école communale, c'est le dernier lieu de rencontre des habitants de Bailleul qui a disparu.

Le village de Bailleul est une des portes principales d'entrée de la commune et subit des effets négatifs de cette circulation de passage.

Les habitants désirent se battre contre cette évolution vers un village dortoir et désire maintenir une vie associative.

L'outil de maison de village est indispensable pour soutenir cette dynamique qui existe encore et qui a besoin de soutien.

Il faut soutenir cet esprit du village de Bailleul tout en favorisant son intégration dans la vie de l'entité d'Estaimpuis.

**4. Localisation**

---

A l'angle des rues des Victimes et Marcel Nottebaert ; dans l'ancienne école.

**5. Tâches à réaliser ; par qui ?**

---

- Désignation d'un auteur de projet.
- Réalisation de l'étude.
- Réalisation des travaux.

**6. Objectif général**

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Contenir notre « rurbanité »  
Accueillir les altérités.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

L'école communale a fermé ses portes en 2010.  
Une partie du bâtiment a été vendue et une autre est disponible pour y aménager une maison de village.  
Il faut profiter de cette opportunité et agir avant que le bâtiment ne se détériore.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Néant.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul.  
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.  
Fiche 22 : Créer une maison rurale à Estaimbourg  
Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis  
Fiche 25 : Créer un café littéraire  
Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages.  
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles.  
Fiche 42 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes.

PROJET 25  
MOYEN TERME

**CREER UN CAFE LITTERAIRE**

## 1. Description du projet

---

Le projet a pour but la création d'un café littéraire, c'est-à-dire un lieu de réunion où l'on dit, parle de littérature, échange des idées, écoute des extraits de livres lus par des comédiens, assiste à des spectacles érudits tout en dégustant un café, ou une autre boisson. Des activités ludiques telles que les jeux de société seront également organisées afin d'en faire un lieu de détente et de rencontre original destiné à tous.

## 2. Origine de la demande

---

- Groupe de travail : Vivre ensemble, « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

## 3. Justification du projet

---

Auparavant, à Estaimpuis comme dans de nombreuses communes rurales, les liens sociaux étaient maintenus par les « cafés de village ». Aujourd'hui disparus pour la plupart, ils se sont vus attribuer une connotation négative et ne concourent donc plus au tissage des contacts humains. Le café littéraire, lieu de réunion où l'on parle de littérature, échange des idées, écoute des extraits de livres lus par des bénévoles, tout en dégustant un café, ou autre boisson, sera un endroit convivial et chaleureux qui permettra à chacun de se retrouver dans un lieu culturel de proximité.

## 4. Localisation

---

Différentes localisation sont susceptibles d'accueillir ce café littéraire :

- La Bibliothèque d'Estaimpuis
- Un des 5 dépôts de la bibliothèque d'Estaimpuis
- La Maison de l'Environnement

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Identifier un lieu adapté
- Collaborer avec la bibliothèque
- Mettre en place un comité de gestion (heures d'ouverture, objectifs généraux du café littéraire, organisation d'activités,...)

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Accueillir les altérités

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le décret de Lecture Publique, qui entrera en application en janvier 2014, a pour objectif de développer le réseau des activités liées au livre vers le plus grand nombre de lecteurs.

Sa mise en œuvre définira les principes de développement que la bibliothèque d'Estaimpuis suivra au cours des prochaines années.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

La bibliothèque d'Estaimpuis propose différents services tels que :

- Une diversité de livres importante (entre 1600 et 1700 livres achetés par an)
- Un service médiathèque
- Un espace lecture et documentation
- Différents ateliers lecture et écriture adaptés à chaque âge
- Des « lectures – rencontres » pour adultes : soirées polars par exemple
- Des promenades littéraires
- Un week-end contes
- Un cercle littéraire
- Un espace public numérique
- Etc.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles

Fiche 41 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes

Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

Fiche 43 : Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne

PROJET 26  
MOYEN TERME

## CREER UN EVENEMENT FEDERATEUR

---

### 1. Description du projet

---

Ce projet consiste à créer une activité commune et fédératrice entre les associations et la population des 7 villages. Elle sera pour eux l'occasion de travailler ensemble en mettant en valeur les spécificités des villages à travers l'entité.

### 2. Origine de la demande

---

- Séances d'information Bailleul et Néchin
- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = commune vivante »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Ce projet est l'occasion de réunir, autour des spécificités de chaque village, la population estaimpuisienne et de nombreux acteurs de l'entité.

Chaque village, porteur d'une dynamique propre, aura l'occasion de promouvoir sa propre identité, au sein d'un évènement global à l'image de l'entité.

Il est nécessaire que les villageois se connaissent d'abord dans leur village pour ensuite se rencontrer entre villages lors d'évènements concernant toute l'entité.

Pour impliquer le plus grand nombre de locaux, la commune d'Estaimpuis envisage une collaboration avec les écoles, les associations et les commerçants de proximité.

Cet évènement fédérateur, à dimension humaine, veut également s'inscrire dans une démarche volontairement écologique et véhiculer l'idée de développement durable.

La localisation de cette aventure n'est pas encore définie, néanmoins le Château de Bourgogne est pressenti pour l'accueillir.

### 4. Localisation

---

Chaque village de l'entité



## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mettre en place un GT « évènement fédérateur » via la cellule de coordination de l'information (Fiche 48)
- Identifier les spécificités de chaque village qui seront mises en valeur
- Gérer l'organisation pratique de l'évènement : lieu, timing, invitations,...

## 6. Objectif général

---

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Axe 3 : Renouer avec les savoir-faire traditionnels

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Contenir notre « rurbanité »

Accueillir les altérités

Communiquer pour exister

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Cette organisation sera confiée à la cellule communication (fiche 48) qu'il faut donc d'abord mettre en place.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Une réflexion est entamée par les habitants sur une thématique spécifique par village mais n'est pas définitive et complète :

- Bailleul : la tradition du jeu de Bourle.
- Estaimbourg : Ancienne cité des tanneries.
- Evregnies : les artisans sabotiers.
- Leers-Nord : l'histoire du Satcheu.
- Saint-Léger : la légende des Templiers.

Cet évènement serait itinérant dans chaque village et la première organisation pourrait avoir lieu au Château de Bourgogne.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction

Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles

Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 27  
COURT TERME

## ASSURER UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE COMMERCE LOCAL

---

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à améliorer le maintien et le développement du commerce existant en ayant une meilleure connaissance du secteur et de l'offre et la demande en la matière.

Des actions de valorisation seront mises en place telles que :

- la création d'une association de commerçants.
- la promotion des commerces de proximité à l'échelle de l'entité et auprès des communes voisines belges et françaises.

Le projet doit être perçu comme « un signal » de soutien de la commune pour le commerce existant.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis = Economies multiples.  
Commune vivante

### 3. Justification du projet

---

Si l'économie locale est encore bien présente dans l'entité : artisans, commerces, entreprises, milieu agricole, elle n'est pas répartie de manière équitable entre les villages.

Certains ne disposent plus de commerces de proximités et même ceux qui en ont encore, sont inquiets quant à leur avenir.

L'importance des commerces de proximité a été soulevée tant dans le contexte de la dynamique des villages que dans celui de la mixité sociale.

Il est donc important de soutenir cette activité économique locale.

### 4. Localisation

---

Toute l'entité.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mettre à jour le listing des commerces de proximité.
- Créer l'association des commerçants avec l'aide de la commune et d'Impact.
- Etablir un plan de promotion.
- Réaliser les actions issues de ce plan de promotion.

## 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »  
Axe 1 : Services à échelle humaine

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le commerce de proximité est dans une conjoncture défavorable, les habitants se sentent concernés et veulent agir rapidement.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Listing des commerces réalisé.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 lancement à court terme

## 11. Annexe(s)

---

Listing des commerçants

## 12. Projets connexes

---

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.

Fiche 18 : Construire une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

PROJET 28  
LONG TERME

## CREER UN SYSTEME D'ECHANGE LOCAL

---

### 1. Description du projet

---

Comme son nom l'indique, le système d'échange local (SEL) permet à des particuliers de s'échanger ponctuellement des services. Cette organisation, gérée par un secrétariat, se base sur deux principes : l'unité d'échange est le temps (une heure égale une autre, quelque soit le service) et les participants doivent donner et recevoir. Les services peuvent être de tout ordre : tâches administratives, déplacements, cours divers, jardinage, cuisine, plomberie, ...  
L'intérêt de l'Estaim'SEL est de permettre de nouvelles activités, d'avoir une structure d'entraide et surtout de retisser le lien social.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural

### 3. Justification du projet

---

Chacun des Estaimpuiens possède des ressources spécifiques ; savoir-faire particuliers, connaissances, pratiques artisanales ou tout simplement du temps. Le manque de liens sociaux ne permet plus les échanges de services liés à ces spécificités. Le projet vise à créer une structure qui mette en contact les personnes qui veulent retrouver le goût de ces rencontres et de l'entraide.

PROJET 29  
MOYEN TERME

## **CREER UNE PLATE-FORME TOURISTIQUE AFIN D'ORGANISER UNE OFFRE COMPLETE ET DE QUALITE**

---

### **1. Description du projet**

---

L'entité d'ESTAIMPUIS dispose d'un certain nombre de pôles d'attraction, d'éléments de patrimoine, de circuits de promenade ou encore de lieux de restauration ou d'hébergement.

Ces éléments constituent une base touristique complète qui nécessite une coordination afin de construire un véritable réseau touristique estaimpuisien.

Cette plateforme permettra l'échange d'information, la collaboration et la complémentarité entre tous ses acteurs afin de coordonner et fédérer l'ensemble de l'offre touristique présente et à la promouvoir de manière professionnelle pour la rendre plus attractive.

Il s'agira dans un premier temps de dresser un diagnostic complet de la situation existante en inventoriant :

- Les points d'intérêts majeurs et secondaires présents ;
- Les publications déjà parues ;
- Les activités organisées ;
- La liste des hébergements ;
- La signalétique ;
- Les collaborations avec d'autres partenaires liés au tourisme ; etc.

Ce diagnostic permettra de coordonner de manière cohérente les différents acteurs locaux et supra-locaux en matière de tourisme.

### **2. Origine de la demande**

---

- Interviews
- Groupe de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### **3. Justification du projet**

---

Estaimpuis, « entité qui vit ». Ce slogan témoigne du patrimoine, du potentiel touristique et de la dynamique culturelle et folklorique enviables que la commune possède.

A l'heure actuelle, la commune ne dispose pas d'une structure professionnelle en tant que telle pour la gestion du tourisme.

#### 4. Localisation

---

Sans objet

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Elaboration du diagnostic – de la situation existante
- Inventaire des acteurs locaux dynamiques dans le secteur touristique
- Mise en place de la plate-forme touristique (statut et mode de fonctionnement à identifier)
- Mise en place de collaborations avec les structures existantes sur les entités voisines (Maison du Tourisme du Tournaisis, Maison du Tourisme de la Picardie, Office du Tourisme de Courtrai, Office du Tourisme et des Congrès de Lille, Office du Tourisme de Douai,...)
- Mise en place d'un plan de communication

#### 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics cibles dans et hors entité

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

Communiquer pour exister

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Les atouts touristiques majeurs d'Estaimpuis, à savoir le Château de Bourgogne et le Canal de l'Espierres, font déjà l'objet d'actions de valorisation.

La CLDR souhaite, dans un premier temps, assurer ces actions de valorisation et en proposer d'autres. Dans un second temps, la plate-forme touristique, projet à moyen terme, servira de fondement pour l'échange d'informations et la coordination des différents partenaires touristiques.

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

- Publications de brochures destinées à faire découvrir le patrimoine, par village : « Sur les traces du petit patrimoine de... »
- Publications de plaquettes découvertes de circuits balisés : circuit des Censes, circuit des Trieux, circuit pédestre La Leersoise, la promenade du Satcheux,...
- La Maison du Canal (infos touristiques de la région, halte pour les promeneurs, halte nautique pour les plaisanciers, point de location de vélos, de tandems et de pédalos, elle abrite également une aire de stationnement pour les motor-homes)

- La Maison du Patrimoine et de la Mémoire (actions de conservation et de valorisation de la mémoire et du patrimoine local des 7 villages de l'entité, conférences, expositions thématiques, ateliers, club photo, jardin de fleurs et d'œuvres)
- La Maison de l'Environnement (actions de préservations de l'environnement et de valorisation de la ruralité via des ateliers, expositions, animations, conférences, projections de film, etc. et promotion du tourisme)
- Deux atouts touristiques de l'entité : le Domaine de Bourgogne et le Canal de l'Espierres

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

- Fiche 14 : Mettre en circulation des vaporetti
- Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
- Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
- Fiche 18 : Créer un marché des produits du terroir
- Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages
- Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction
- Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable
- Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes
- Fiche 34 : Renforcer l'offre des circuits touristiques
- Fiche 46 : Créer une radio estaimpuienne
- Fiche 47 : Installer des panneaux d'information
- Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer



PROJET 30  
COURT TERME

**DYNAMISER LE CHATEAU DE BOURGOGNE EN POLE D'ATTRACTION**

---

**1. Description du projet**

---

Le Château de Bourgogne est ouvert au public qui peut profiter de son parc, de l'étang, de la plaine de jeux, des espaces de détente ou encore du parc animalier.

Ce projet a pour but de renforcer l'offre présente au Château de Bourgogne et de capter davantage de visiteurs.

**2. Origine de la demande**

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Le bâti, entre passé et avenir.  
Estaimpuis = Espaces de vie.

**3. Justification du projet**

---

La gestion du parc de Bourgogne a été reprise par l'Administration Communale après une gestion privée.

Ce parc est un atout important de la commune comme le prouve les quelques 20.000 visiteurs en 2011.

C'est un espace de proximité qui offre des activités de loisirs aux estaimpuisiers et aux visiteurs extérieurs.

Il est donc primordial de mieux valoriser cet attrait exceptionnel d'Estaimpuis en consolidant les activités existantes et en y développant de nouvelles.

**4. Localisation**

---

Parc du château de Bourgogne sis à la Place d'Estaimbourg.

**5. Tâches à réaliser ; par qui ?**

---

- Consolider le partenariat entre l'Administration Communale, le gestionnaire privé et Impact afin de gérer au mieux le site.
- Etablir un plan de gestion du site pour identifier les activités existantes et les nouvelles à développer.
- Mettre en place les mesures afin de consolider les activités existantes et de développer de nouvelles fonctions.
- Assurer la promotion des activités.

## 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics ciblés dans et hors entité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Valoriser notre ruralité

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le potentiel est existant, il faut le maintenir pour pouvoir le développer.

Les Estaimpuiens sont fort attachés à ce site qui fait partie de leur vie sociale et de leur histoire.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Partiel : voir site. VOIR COMMUNE POUR COMPLETER

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité

Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.

Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable

Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes.

Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs.

PROJET 31  
COURT TERME

## DYNAMISER LE CANAL DE L'ESPIERRES EN POLE D'ATTRACTION DURABLE

### 1. Description du projet

---

Le canal de l'Espierres propose une offre touristique variée qu'il convient de valoriser ; la maison du canal et sa petite restauration, sa location de pédalos et de vélos, ou tout récemment, la réouverture du canal à la navigation de plaisance. Ce potentiel de loisirs doit être renforcé et complété via des actions comme Estaim'plage ou l'installation d'aires de pique-nique ou de barbecue.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Préserver notre environnement.  
Estaimpuis = Poumon vert – « Se déplacer ».

### 3. Justification du projet

---

Petit maillon important dans le grand projet des 20.000 km de réseau navigable en Europe du Nord-Ouest du programme européen « Blue Links », « Liens bleus d'Europe », le canal de l'Espierres réouvert en 2011, participe aux réseaux qui relient la Tamise à la Meuse et Amsterdam au canal du Midi. Localement, il participe au circuit inter-régional: le canal de l'Espierres, l'Escaut, le canal Kortrijk-Bossuit, la Lys, le canal de la Deûle et le canal de la Marque.

En plus de sa réouverture pour la navigation de plaisance, le canal et son site, classés en l'an 2000, est, depuis toujours, le support d'un havre de paix pour le promeneur et les cyclistes qui utilisent le chemin de Halage, côté sud, sur lequel est implanté le RAVeL « Escaut-France »

Dans ce nouveau contexte boosté par son ouverture à la navigation, le canal et son environnement naturel et économique doivent devenir un pôle d'attraction important et durable.

Le qualificatif durable devra être considéré dans deux définitions :

- celle de base qui est de durer dans le temps de façon pérenne,
- celle utilisée actuellement qui est la protection de l'environnement.

### 4. Localisation

---

Le canal de l'Espierres sur les villages de Leers-Nord, Estaimpuis et Saint-Léger.

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

Mettre en place un partenariat PCDR/PCDN/Plate forme touristique/Administration communale/IMPACT/SPW.

Etablir un plan de gestion et d'action afin soutenir l'offre du canal de l'Espierres pour la Commune d'Estaimpuis :

- Promouvoir son cadre bucolique proposant la possibilité d'une navigation calme et agréable
- Promouvoir les richesses d'Estaimpuis afin que les plaisanciers fassent des haltes pour visiter Estaimpuis.
- Offrir aux plaisanciers la possibilité de se ravitailler en produits du terroir ainsi qu'en eau et en électricité.
- Soutenir et étendre dans le temps la fête du Satcheux.
- Réaliser les équipements d'accueil en plus de ceux déjà mis en service à la Maison du canal :
- Trouver des activités pour les mortes saisons que seront les hivers durant lesquels il y aura peu de navigation,
- In fine, le canal sera un support d'échange des cultures locales, régionales et internationales tout en étant un lieu idyllique, de calme, d'accueil et de mise en valeur des produits locaux.

Mettre en œuvre les actions proposées.

## 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics ciblés dans et hors entité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Ce site a une haute valeur environnementale et symbolique car il marque par sa présence l'identité du territoire d'Estaimpuis.

Il est cher aux estaimpusiens qui désirent le développer de manière durable.

Il faut profiter de la dynamique créée par la réouverture de la navigation pour lancer rapidement des actions

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Réouverture du canal à la navigation

Aménagement de la Maison du Canal qui propose différentes activités.

Aménagement d'un point d'accueil pour les Motor-homes

L'organisation de la Fête du Satcheux

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 lancement à court terme, mise en œuvre inscrit dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant

## 12. Projets connexes

---

Fiche 3 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité

Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité

Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.

Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction

Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes.

Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs.

PROJET 32  
MOYEN TERME

## ACCOMPAGNER LA CREATION DE TABLES D'HOTES ET DE GITES

---

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à développer l'offre touristique de l'entité en aidant la création de gîtes et de tables d'hôtes. Cette aide passera par une action de sensibilisation auprès de la population, un accompagnement à la constitution des dossiers inhérents à l'activité souhaitée et une assistance dans le lancement de ces activités.

### 2. Origine de la demande

---

- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = Economies multiples ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Le développement de l'attractivité, le charme campagnard d'Estaimpuis, poumon vert de l'Eurométropole, et l'art de vivre estaimpuisien constituent un élément de la construction de l'identité forte et collective au sein de la population à travers sa reconnaissance à l'échelle supra-communale.

Si le logement chez l'habitant est de plus en plus recherché par les visiteurs qui sont à la recherche d'authenticité, convivialité et d'expériences uniques, il suppose, de la part des hôtes, une certaine prédisposition à l'accueil et quelques engagements.

Ainsi, le projet permettra un accompagnement de qualité envers les privés désireux de proposer un hébergement touristique, jovial et chaleureux, à l'image de la commune.

### 4. Localisation

---

Sans objet

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Création d'un groupe de travail rassemblant les différents opérateurs touristiques via la plate-forme touristique (fiche-projet 29)
- Identification des possibilités et potentialités de ce type d'hébergement
- Accompagnement pour le montage des dossiers
- Promotion des hébergements touristiques d'Estaimpuis

## 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 3 : Capter les flux économiques issus des dynamiques sportives, culturelles, touristiques et récréatives qu'offre l'entité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.  
Valoriser notre ruralité.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Estaimpuis dispose d'un potentiel touristique riche et varié dont l'exploitation, géré par la plate-forme touristique à mettre en place, pourra contribuer au développement de l'entité en termes économique et social.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Offre en hébergement touristique sur l'entité :

- Le relais des Ducs à Estaimbourg : capacité de 34 personnes
- « Côté sympa » à Leers-Nord : capacité de 5 personnes
- « Comme chez vous » à Néchin : capacité de 4 personnes

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité

Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction

Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable

Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

### 1. Description du projet

L'évolution du monde rural n'entraîne généralement pas le renouvellement de l'exploitation agricole, ce qui a pour conséquence la mutation totale ou partielle de ce bâti caractéristique.

Ce projet consiste à sensibiliser au potentiel de transformation de ces bâtiments en un autre usage économique (de type serviciel, bureaux d'études, publicistes, ...), via deux actions distinctes :

- Une démarche proactive de la commune qui pourrait acquérir ces bâtiments et les louer dans la philosophie d'un atelier rural.
- Une démarche de sensibilisation auprès des particuliers désireux d'installer, dans l'entité, leur activité économique sur le potentiel de ce type de bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural.

### 2. Origine de la demande

- Séance d'information d'Evregnies
- Groupe de travail : Travailler à Estaimpuis, Estaimpuis = économies multiples
- Commission locale de développement rural

### 3. Justification du projet

Elément typique, la ferme joue un rôle important dans le paysage remarquable de l'entité. Ces bâtiments, de tailles généralement importantes, possèdent un intérêt patrimonial et architectural. Comme ailleurs en Wallonie, nombreuses sont les exploitations agricoles qui ne sont pas renouvelées. Leur fonction en est modifiée, au risque de dénaturer ce bâti.

Par ailleurs, limiter la consommation des terrains naturels et agricoles pour l'urbanisation devient très difficile.

Ce projet permettra d'une part la conservation de ce patrimoine bâti et celle des paysages de l'entité et, d'autre part, le maintien de l'économie rurale via le soutien des activités locales et la création d'emploi.



PROJET 34  
LONG TERME

## RENFORCER L'OFFRE DES CIRCUITS TOURISTIQUES

### 1. Description du projet

---

Le projet consiste d'une part à créer et à baliser de nouveaux circuits de promenades à travers la commune et les villages, en s'appuyant notamment sur le réseau de chemins et sentiers existants et d'autre part d'assurer la promotion de ces chemins, notamment via des supports cartographiques.

### 2. Origine de la demande

---

- Séances d'information de Bailleul, d'Estaimpuis et du Conseil consultatif des Aînés
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Se déplacer, Estaimpuis = Poumon vert
- Printemps'Jeunes et Eté'Jeunes
- Commission Locale de Développement Rural

### 3. Justification du projet

---

Estaimpuis est le poumon vert de l'Eurométropole Lille – Courtrai – Tournai et désire logiquement s'inscrire dans une démarche de tourisme durable. Les circuits de promenade à pied, à vélo ou à cheval constituent des éléments incontournables. Actuellement, il existe sur l'entité 5 circuits en boucle balisés. Etant donné leur longueur, 3 de ces parcours ne peuvent se faire qu'à vélo. Par ailleurs, certains circuits ne sont plus praticables par endroit.

Pour qu'Estaimpuis devienne un site incontournable du tourisme vert, il est nécessaire que les circuits soient actualisés et que l'offre soit étendue : longueurs différentes, niveaux de difficulté, thématiques variées,...

Ces sentiers seront entretenus au besoin par les services communaux.

Ce projet complètera la plate-forme touristique qui veillera à sa publicité.

PROJET 35  
MOYEN TERME

**CREER UN ATELIER RURAL**

## 1. Description du projet

---

Le projet vise à créer un atelier rural en aménageant des locaux modulables et équipés pour accueillir des entreprises.

La mise en œuvre de ce projet privilégiera la cohabitation avec les quartiers résidentiels, l'accessibilité et l'intégration paysagère des infrastructures des bâtiments en matière de consommation des ressources.

Un atelier rural est destiné à être loué pour une durée limitée et a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises. Il peut également héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. Le mode de gestion de la structure permettra soit une rotation des locataires, soit l'acquisition à terme.

## 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Leers-Nord
- Groupe de travail : « Travailler à Estaimpuis ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

## 3. Justification du projet

---

La commune d'Estaimpuis, soucieuse d'étendre son économie locale, souhaite, grâce à la création d'un atelier rural, soutenir les PME locales ou désireuses de s'implanter sur son territoire.

De par son positionnement, son accessibilité et sa dynamique résidentielle, Estaimpuis constitue une localisation intéressante pour ces petites entreprises, potentiellement pourvoyeuses d'emplois.

Un atelier rural doit être susceptible d'englober des activités multiples et variées. L'espace chargé de les accueillir doit donc être le plus souple et le plus modulable possible pour répondre au mieux à leurs besoins. Il comporte au minimum un ou plusieurs (grands) espaces/ateliers, un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires.

La localisation est à déterminer : au sein d'un parc d'activités économiques, pépinières d'entreprises, vouées aux activités artisanales et du tertiaire ou au cœur d'un village, comme le prévoit la philosophie d'un atelier rural.

## 4. Localisation

---

A déterminer : au sein d'une ZAE ou au cœur d'un village de l'entité

## 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Recherche d'un terrain ou d'un bâtiment adapté

- Acquisition éventuelle du terrain ou du bâtiment
- Désignation d'un auteur de projet.
- Réalisation de l'étude.
- Réalisation des travaux.
- Gestion

## 6. Objectif général

---

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 3 : Capturer les flux économiques issus des dynamiques sportives, culturelles, touristiques et récréatives qu'offre l'entité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir  
Valoriser notre ruralité

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Le choix de la localisation est encore au stade de la réflexion notamment entre la possibilité de l'installer dans un parc économique ou dans un village.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Néant

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme

## 11. Projets connexes

---

Fiche 02 : Concevoir un RCU ciblé sur les zones d'activités économiques.

Fiche 27 : Assurer une offre de qualité en matière de commerce local

Fiche 33 : Reconvertir les fermes désaffectées

PROJET 36  
COURT TERME

## AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS PUBLICS

---

### 1. Description du projet

---

Cette fiche vise à améliorer l'accessibilité de tous à un logement adéquat en diversifiant l'offre foncière de la commune : logement tremplin, logement moyen, logement social, ... en poursuivant les actions communales déjà entreprises depuis quelques années.

Ces logements devront s'inscrire dans une démarche durable : réduction des consommations énergétiques, utilisation de matériaux durables, gestion des eaux, ...

### 2. Origine de la demande

---

- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Le bâti, entre passé et avenir.  
Estaimpuis - Espaces de vie.

### 3. Justification du projet

---

Estaimpuis aux portes des grandes agglomérations subit une pression immobilière et doit donc avoir une action proactive en matière de logements pour permettre aux estaimpusiens de garder un accès à des logements adaptés aux différentes étapes de leur vie sur Estaimpuis.

Ce projet permettra de compléter et développer la diversité des logements publics pour répondre aux besoins identifiés qui sont au-delà du logement social.

### 4. Localisation

---

Sur l'ensemble de l'entité

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Acquisition éventuelle de bâtiments ou de terrain.
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des travaux.
- Mise en place d'un comité d'accompagnement : suivi des attributions de logement, accompagnement des locataires
- Administration Communale et Heures Claires.

## 6. Objectif général

---

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour tous les profils de population.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Des bâtiments ont été répertoriés comme pouvant être aménagés, il est urgent de profiter de ces opportunités et d'agir avant la détérioration de ces bâtiments.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Les logements publics sur l'entité d'Estaimpuis sont gérés par la Commune (*Rénovation urbaine de la Place d'Estaimpuis*), par la société de logement « Les Heures Claires » qui gère plusieurs ensembles de logements sociaux dans l'entité et par le C.P.A.S. (*4 à Estaimbourg*)

En cours via les actions de l'Administration Communale et des Heures Claires

La C.L.D.R. a identifié différents bâtiments pouvant être aménagés :

- Ferme, à la rue du Quenelet à Evregnies
- Tannerie Barenne à Estaimbourg
- Bâtiment situé près de l'école à Saint-Léger (en cours)
- Maisons pontières à Saint-Léger

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.

Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées

Fiche 39 : Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation

PROJET 37  
LONG TERME

## AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS

### 1. Description du projet

---

Ce projet vise à maintenir les citoyens d'Estaimpuis dans leur commune, en milieu rural, mais également à favoriser les contacts humains et la solidarité entre les différents groupes sociaux. Le logement intergénérationnel permet de recréer cette qualité de vie que procurent les relations entre personnes d'âges différents, de retrouver une dimension d'entraide et de coopération entre les générations qui l'occupent.

Ce projet nécessite également la mise en place d'animations favorisant les relations ainsi que le suivi et l'accompagnement des locataires.

### 2. Origine de la demande

---

- Groupe de travail : « Le bâti entre passé et avenir
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R

### 3. Justification du projet

---

A Estaimpuis comme partout, l'évolution sociétale dresse des barrières entre les générations. En milieu rural, la pratique intensive du lotissement et l'arrivée de sa population d'âge homogène aggrave le phénomène : la vie sociale s'appauvrit, l'expérience ne se transmet plus, la mémoire collective s'éteint et surtout, la qualité de vie s'amenuise puisque des services ne peuvent plus être échangés.

Ce projet permettra d'améliorer les contacts humains entre personnes d'âges différents. Les personnes âgées gardent ainsi une semi-autonomie beaucoup plus longtemps que si elles demeuraient isolées et les jeunes ménages professionnellement actifs, souvent débordés, profitent de menus services qui allègent leur quotidien.

La localisation des logements n'est pas encore définie. Ils seront soit aménagés dans un bâtiment existant (acquisition éventuelle et travaux) soit construits (acquisition éventuelle du terrain et nouvelle construction).

PROJET 38  
COURT TERME

**AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS ADAPTES  
AUX PERSONNES AGEES**

### 1. Description du projet

---

Afin d'apporter une réponse aux personnes âgées souhaitant rester le plus longtemps possible à leur domicile ou dans un environnement qui s'en approche, la commune d'Estaimpuis a pris conscience de la nécessité de leur proposer une offre de logements adaptée.

Une solution proposée est la création d'un béguinage. La proximité des services, l'aménagement de logements adaptés à des handicaps et la présence d'une salle commune d'activité, contribueront à lutter contre l'isolement dont sont souvent victimes les personnes âgées.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis = Espace de vie

### 3. Justification du projet

---

En complément des fiches 36 et 37, il y aura lieu d'être attentif aux logements adaptés aux personnes âgées pour le permettre de rester dans leur village si elles désirent.

### 4. Localisation

---

Dans l'entité, et si possible, dans le cœur des villages ;

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Etudier les projets déjà réalisés dans d'autres communes.
- Acquisition éventuelle de bâtiments ou de terrain.
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des travaux.
- Mise en place d'un comité d'accompagnement : suivi des attributions de logement, accompagnement des locataires,...

Administration Communale.  
Les Heures Claires.  
Le C.P.A.S.



## 6. Objectif général

---

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour les profils de population.

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.

Fiche 39 : Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation.

PROJET 39  
COURT TERME

## **SENSIBILISER LES PROPRIETAIRES PRIVES A LA COLOCATION**

---

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à mettre en place des actions de sensibilisation à la colocation. Ce mode de vie, qui fait la part belle au partage, à l'indépendance, à l'économie et à la découverte de liens sociaux, permettra à chacun (jeunes, personnes seules, personnes âgées,...), via un loyer partagé donc modéré, de se loger au cœur de la campagne estaimpuisienne.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis = Espace de vie

### 3. Justification du projet

---

Certaines personnes, âgées ou non, habitent seules dans des maisons, qui, dans la plupart des cas, sont trop grandes pour elles.

De ce fait, il serait bien de les sensibiliser à une colocation avec une ou plusieurs personnes, et ce, via une charte ou un autre moyen d'accompagnement, qui utiliseraient partiellement la propriété.

Cette démarche est intéressante à plus d'un titre et permet :

- d'offrir un logement à d'autres personnes moyennant un loyer modéré.
- de permettre aux personnes propriétaires de garder leur logement.
- de créer une vie communautaire valorisante pour tous.

### 4. Localisation

---

L'entité d'Estaimpuis.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Identification et sensibilisation des propriétaires concernés par l'Administration communale.

## 6. Objectif général

---

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour tous les profils de population

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité ».

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Cette action peut facilement être lancée et avoir des impacts positifs rapidement.

La commune a déjà identifié des propriétaires qui pourraient accueillir des locataires et ainsi entretenir et conserver leur maison.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Identification de quelques possibilités.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.

Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 40  
LONG TERME

## FAVORISER LES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES

---

### 1. Description du projet

---

Le nombre d'habitants a fortement augmenté sur la commune d'Estaimpuis ces dernières années. Comme partout ailleurs, les liens intergénérationnels se distendent, la commune d'Estaimpuis a donc décidé de répondre à l'enjeu de recréer et favoriser les liens entre toutes les générations : par la création d'activités adaptées, le développement et la valorisation de lieux de rencontre,...

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information de Saint-Léger
- Interview de personnes ressources
- Groupes de travail : Le bâti, entre passé et avenir, Estaimpuis = Espace de vie, Estaimpuis = commune vivante
- Commission Locale de Développement Rural

### 3. Justification du projet

---

Bien souvent, le sentiment d'insécurité est causé par le manque de liens sociaux et de connaissances de l'autre. Il est plus marqué encore entre les générations différentes qui n'ont pas le même mode de vie. Ce sentiment et l'escalade d'animosité due au manque de communication et aux stéréotypes peut parfois mener à des conflits.

Favoriser les relations intergénérationnelles permettra d'enrayer ce phénomène qui dénature les relations de voisinage et d'ainsi améliorer la convivialité, la solidarité et le respect entre les citoyens.

PROJET 41  
COURT TERME

## CREATION D'UNE MAISON DES JEUNES ET DECENTRALISATION DE CERTAINES DE LEURS ACTIVITES.

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à favoriser l'accès des jeunes à l'offre d'activités déjà bien présente sur l'entité.

Pour cela, différents moyens doivent être instaurés ou améliorés :

- La création d'une Maison de Jeunes reconnue
- La décentralisation dans les villages, d'actions destinées spécifiquement aux jeunes
- L'intégration des jeunes en ayant une attention particulière à leur égard dans les événements ouverts à tous.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission Locale de Rénovation Rural – C.L.D.R.
- Consultation des jeunes.

### 3. Justification du projet

---

Lors de la consultation des jeunes, ils ont parlé de leurs difficultés de se déplacer et une des solutions envisagées était d'inverser la problématique en faisant venir à eux certaines activités.

Cela aurait aussi l'avantage de recréer une dynamique villageoise et d'envisager des collaborations avec les habitants dans le cadre d'une meilleure connaissance intergénérationnelle.

Cette solution ne veut pas dire qu'une maison des jeunes reconnue n'est plus indispensable mais sera à l'origine de cette dynamique de décentralisation des activités.

Ces deux options se montrent complémentaires et indispensables à une bonne intégration des jeunes dans la vie associative d'Estaimpuis.

### 4. Localisation

---

Les villages

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Monter un dossier de reconnaissance et de subvention par la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une maison de jeunes dans l'ancienne gendarmerie à Leers-Nord.
- Mettre en place des activités décentralisées.
- Collaboration à établir entre l'éducateur de rue et les jeunes.

## 6. Objectif général

---

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 3 : Offrir des espaces, des équipements et des services adaptés à chaque profil de population

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Communiquer pour exister.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Répondre à la demande des jeunes consultés avant leur départ d'Estaimpuis.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

- Maison des jeunes non reconnue.
- Eté Jeunes et Printemps jeunes.
- Présence d'un éducateur de rue.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 22 : Créer une maison rurale à Estaimbourg

Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis

Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul

Fiche 25 : Créer un café littéraire

Fiche 26 : Créer un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages

Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne

PROJET 42  
LONG TERME

## RENFORCER LES SERVICES RECREATIFS

### 1. Description du projet

---

Ce projet consiste à implanter dans les cœurs de villages des petits équipements destinés aux enfants, des plus jeunes aux ados.

Il veillera à la bonne intégration de ces équipements dans leur environnement. En effet, il est conseillé de maintenir ces infrastructures au cœur des villages pour confirmer la place des enfants et des jeunes dans la vie locale, pour assurer le contrôle social des équipements et pour faciliter leur accessibilité.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information de Leers-Nord
- Interviews de personnes ressources
- Groupes de travail : Vivre ensemble,  
Estaimpuis = commune vivante
- Consultation des jeunes.
- Commission Locale de Développement Rural

### 3. Justification du projet

---

Agora-spaces, terrains de football, halls multisports et piscine sont autant d'infrastructures destinées essentiellement aux adolescents et aux sportifs. Les plus jeunes souhaitent compléter ce maillage par des équipements qui leurs soient adaptés (plaines de jeux, zones de loisirs,...) et où les familles ne seraient pas oubliées.

Ce projet contribuera à marquer la place des enfants dans la commune et à favoriser les relations intergénérationnelles.

PROJET 43  
MOYEN TERME

## AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE SERVICES A LA PERSONNE

### 1. Description du projet

---

La commune d'Estaimpuis, soucieuse d'étendre son offre de services, souhaite, via la création de structures d'accueil, soutenir l'ensemble de la population.

Parmi les solutions proposées à mettre en place, quelques-unes sont détaillées :

- La création d'une halte-garderie, complémentaire à la crèche communale (lieu d'accueil communal pour les enfants de 0 à 6 ans, d'éveil, de jeux, de rencontre, de socialisation mais aussi un relais et un endroit de confiance pour des parents doivent prendre du temps pour suivre une formation, éprouver le besoin de souffler, effectuer des démarches administratives ou faire des courses.....)
- L'accès à un service d'écrivains-publics
- La lutte contre l'analphabétisme
- L'éducation à l'alimentation saine et l'hygiène de vie

### 2. Origine de la demande

---

- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = Commune vivante »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Pour répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des besoins sociaux recensés, la commune d'Estaimpuis projette d'améliorer son offre de services présente sur l'entité.

Le secteur non-marchand doit être valorisé et développé dans les zones rurales où il permet de fixer des populations moins autonomes et de garantir une hétérogénéité équilibrée des populations.

Aussi, ces actions devront être évolutives pour répondre aux services nouveaux en fonction des besoins suscités par les nouvelles technologies et les souhaits des personnes.

### 4. Localisation

---

Sans objet

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Réaliser l'inventaire de la situation existante en termes de services et d'actions ponctuelles et individuelles



- Mettre en place une politique d'amplification de ces actions
- Mettre en place des collaborations avec le CPAS, l'asbl Impact, les associations à vocation sociale de l'entité,...
- Informer chaque estaimpuisien de l'offre en matière de services à la personne qui existe sur l'entité

## 6. Objectif général

---

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 3 : Offrir des espaces, des équipements et des services adaptés à chaque profil de population

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Valoriser notre ruralité.

Contenir notre « rurbanité »

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Estaimpuis dispose déjà d'une offre de services riche et variée, ces actions nécessitent néanmoins d'être amplifiées et diversifiées, à plus long terme.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

- Actions/Services proposés par l'administration communale : crèche communale, accueil extra-scolaire, les chèques-sport, bibliothèque, école de musique, ALE, la Maison de l'emploi Estaimpuis – Pecq – Celles – Mont-de-l'Enclus en collaboration avec le Forem,...
- Actions/Services entrepris par le CPAS : mise à disposition d'une boutique de seconde main (Mel'Boutique), de l'épicerie sociale, collaborations avec le home Vaneste pour des activités proposées aux handicapés, mise en place d'un groupe de parole
- Actions/Services entrepris par l'asbl Impact :
  - Formations de base en informatique
  - Repassage et laverie (retouches, nettoyage à sec, cordonnerie, nettoyage de tapis et moquettes, lavage, repassage, livraison à domicile,...)
  - Service d'aides ménagères
  - Service de transport sur demande (le Passe-Partout)
- Actions/Services entrepris par les différentes associations à vocation sociale : l'école des devoirs menée par l'association L'Eveil,...

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme

## 11. Projets connexes

---

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

Fiche 28 : Créer un système d'échange local.

Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.

Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.

Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 44  
MOYEN TERME

## COMMUNIQUER POUR QUE LES ESTAIMPUSIENS S'APPROPRIENT LES DEMARCHES COMMUNALES

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à développer et structurer les outils de communication dont disposent les autorités communales afin de soutenir toutes les composantes de la dynamique communale (PCDN, PCDR, A21L, plan Maya, CCJ, CCA,...) et ainsi entretenir et développer une réelle participation citoyenne.

### 2. Origine de la demande

---

- Interviews
- Groupe de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble », « Estaimpuis : Commune vivante » et « Printemps Jeunes »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

L'entité d'Estaimpuis, et plus particulièrement la cellule environnement de l'administration communale, s'oriente vers 3 axes de travail tels que la préservation de l'environnement, la promotion de la ruralité, le développement du tourisme.

Ces axes de travail sont concrétisés via différentes démarches communales de participation citoyenne : le PCDN, la mise en œuvre d'un A21L, la reconnaissance « commune Maya », la participation au projet européen BIPS, l'engagement dans le Contrat de Rivière Escaut-Lys, la politique de lutte contre les déchets et les infractions environnementales, le PCDR et la mise en place d'un Conseil des Juniors et d'un Conseil des Aînés.

Ces outils communaux, noyés dans une communication large et omniprésente sur le territoire d'Estaimpuis, devraient faire l'objet d'une communication ciblée et distinctive pour que les Estaimpusiens puissent s'y reconnaître et s'y aventurer.

### 4. Localisation

---

Sans objet

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mise en place d'une cellule de coordination de l'information (projet 48)
- Inventorier les différents outils communaux
- Promouvoir ces outils de manière spécifique afin de garantir une réelle participation citoyenne

## 6. Objectif général

---

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 1 : Garantir l'appropriation des démarches menées à l'initiative des autorités communales

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

Accueillir les altérités.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La structure de coordination de l'information au sein de la commune sera mise sur pied à court terme, via la fiche 48 qui doit être créée pour mener à bien ce projet.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Site internet communal

Publication du bulletin communal « L'Estaimpuisien »

Page Facebook « La Maison de l'Environnement » qui décrit les actions mises en place par la cellule environnement de l'administration communale.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 45 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative

Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne

Fiche 47 : Installer des panneaux d'information

Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 45  
MOYEN TERME

## COMMUNIQUER AFIN QUE LES ESTAIMPUSIENS S'APPROPRIENT LEUR VIE ASSOCIATIVE

---

### 1. Description du projet

---

La vie associative estaimpuisienne, particulièrement riche, profite d'un Bulletin Communal régulier pour annoncer ses activités et d'un site internet mis à jour régulièrement. Certains citoyens ne sont cependant pas toujours au courant des activités proposées.

Le projet vise à améliorer l'information entre les associations et auprès des habitants et donc à entretenir et consolider la cohésion sociale.

### 2. Origine de la demande

---

- Séance d'information à Bailleul
- Interviews
- Groupe de travail : « Vivre ensemble » et « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Bien que l'on affirme qu'il faille communiquer pour se comprendre et s'apprécier, et malgré les nombreuses informations tout azimut, il s'avère que le résultat de la communication ne soit pas optimal.

Il y a donc lieu de revoir cette communication afin que les Estaimpusiens soient informés efficacement afin qu'ils puissent alors s'approprier leur vie associative.

Et ce sera le rôle de la cellule de coordination.

### 4. Localisation

---

Sans objet

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Mise en place d'une cellule de coordination de l'information (projet 48)
- Collaborations avec les différentes associations de l'entité
- Mise en place d'un plan de communication pour une diffusion optimale des informations associatives

## 6. Objectif général

---

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 2 : Assurer la transversalité de l'information au sein de l'entité

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

Accueillir les altérités.

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

La structure de coordination de l'information au sein de la commune sera mise sur pied à court terme, via la fiche 48 qui doit être créée pour mener à bien ce projet.

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Site internet communal

Publication du bulletin communal « L'Estaimpuisien »

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales

Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne

Fiche 47 : Installer des panneaux d'information

Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 46  
LONG TERME

## CREER UNE RADIO ESTAIMPUSIENNE

---

### 1. Description du projet

---

Ce projet a pour but de dynamiser l'information autour des évènements organisés à Estaimpuis grâce à la communication audio.

### 2. Origine de la demande

---

- Groupe de travail : Vivre ensemble, Estaimpuis = Commune vivante
- Commission Locale de Développement Rural

### 3. Justification du projet

---

De nombreux évènements sont organisés à Estaimpuis. La communication traditionnelle, via la presse ou les bulletins communaux, ne semble plus suffisante pour informer et attirer les Estaimpusiens aux activités proposées. Cette web radio permettra d'une part de promouvoir les spécificités d'Estaimpuis de manière rapide et ludique et d'autre part de devenir un lieu d'expression démocratique, de tissage social et de relations intergénérationnelles.

Elle deviendra également un atout de développement économique local et régional.

### 1. Description du projet

---

Le projet vise à mettre en place des panneaux d'information dans chaque village (place ou endroits de passage). La réflexion de l'intégration dans le paysage et du design de ces panneaux devra se faire de manière globale pour chacune des implantations.

Le but de ce projet est de rendre l'information relative aux événements d'Estaimpuis accessibles à tous.

### 2. Origine de la demande

---

- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Vivre ensemble » et « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

### 3. Justification du projet

---

Le flot d'informations qui circule dans l'entité est parfois diffusé de manière inadéquate.

En effet, les citoyens sont sur-informés, pourtant ils semblent mal informés.

L'entité prévoit de valoriser les places des villages afin qu'elles retrouvent leur image de lieu central de convivialité (via des aménagements prévus à court, moyen et long terme dans des fiches-projets du PCDR). Les panneaux d'information qui y seront implantés participeront à la revitalisation de ces centres villageois.

Estaimpuis désire initier une politique de communication touristique de qualité et mettre en lumière certains lieux emblématiques de l'entité. Ces panneaux contribueront donc à informer les touristes et les promeneurs des atouts existants à voir, visiter, ou simplement découvrir.

Ces panneaux pourraient comporter différents types d'information (encore à déterminer) :

- Les informations (communales, associatives, événementielles)
- Le plan du village
- Les infrastructures sportives, d'animation ou encore touristiques
- Les monuments classés et répertoriés
- La liste des commerçants et artisans
- Etc.

La réflexion du design des panneaux d'information devra être intégrée à la vision commune des aménagements pour les opérations « Portes et cœur de village ».



#### 4. Localisation

---

A identifier.

Les places des sept villages et deux quartiers vivants excentrés, la Festingue et le quartier de la gare d'Herseaux semblent être les lieux appropriés pour l'installation de ces panneaux.

Il est à noter se fera dans l'esprit d'une intégration paysagère de qualité.

#### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

- Identification des implantations stratégiques
- Réalisation des panneaux et des bornes
- Réflexion sur le design des panneaux
- Implantation

#### 6. Objectif général

---

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 3 : Coordonner les modes de diffusion de l'information

#### 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir.

Valoriser notre ruralité

Contenir notre « rurbanité »

Accueillir les altérités.

#### 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

A partir du 01/04/2012, la Place de Bourgogne (Estaimbourg) et le Domaine de Bourgogne seront pionnière en la matière. En effet, un panneau d'information électronique sera installé dans le Parc du Château. Ce support de communication publique permettra d'afficher les informations communales, les évènements à venir et certaines indications touristiques.

L'expérience de la Place de Bourgogne permettra de faire des choix appropriés en termes de localisation, matériaux et types d'informations.

#### 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Projet d'installation d'un panneau à Estaimbourg.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

## 11. Projets connexes

---

- Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul
- Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger
- Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis
- Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers-Nord
- Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies
- Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin
- Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg
- Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpusiens s'approprient les démarches communales
- Fiche 45: Communiquer pour que les Estaimpusiens s'approprient leur vie associative
- Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne
- Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 48  
COURT TERME

## COORDONNER POUR MIEUX COMMUNIQUER

---

### 1. Description du projet

---

Il est proposé de créer un service qui va coordonner la communication et mettre en œuvre les fiches 44, 45, 46 et 47.

### 2. Origine de la demande

---

- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.
- Groupe de travail : Estaimpuis = Commune vivante.  
Vivre ensemble.

### 3. Justification du projet

---

Le flot d'information important qui circule dans l'entité conduit parfois à la sur information qui finit par créer parfois de la non information.

Si la plupart des citoyens considèrent être bien informés, ils se sentent parfois dépassés et disent ne pas toujours s'y retrouver.

Estaimpuis, conscient de cette problématique, désire initier une politique de communication encore plus efficace et proposer un service qui aura pour but d'améliorer et de coordonner tous ces créneaux d'informations existants

### 4. Localisation

---

Toute l'entité.

### 5. Tâches à réaliser ; par qui ?

---

Mettre en place la cellule de communication.

### 6. Objectif général

---

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 3 : Coordonner les modes de diffusion de l'information

## 7. Objectifs spécifiques et connexes

---

Protéger notre terroir  
Valoriser notre ruralité  
Contenir notre « rurbanité »  
Accueillir les altérités

## 8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

---

Il faut mettre en place la coordination afin de pouvoir réaliser les fiches 44, 45, 46 et 47

## 9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

---

Publication de la revue communale « L'Estaimpuisien »  
Publication régulière de « Toutes boîtes » d'information.  
Site Internet Communal  
Banderoles d'information en des lieux stratégiques de passage.

## 10. Programmation dans le temps

---

Priorité 1, lancement à court terme, mise en œuvre inscrite dans la durée.

## 11. Annexe(s)

---

Néant.

## 12. Projets connexes

---

Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales  
Fiche 45 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative  
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne.  
Fiche 48 : Installer des panneaux d'informations